

Le Robinier faux-acacia. Qualité du Bois et sylviculture en Picardie.



CETEF de l'Oise



INTRODUCTION



On recense 5 700 ha de robinier majoritairement répartis dans l'Aisne (3600 ha) et l'Oise (1 900 ha) qui totalisent près de 850 000 m³ essentiellement situés en forêt privée.

Cette ressource qui représente moins de 2% de la forêt régionale, est surtout composée de peuplements de qualité moyenne à médiocre car la très grande majorité de ces peuplements était jusqu'à présent conduite en taillis simple pour la production de piquets.

Toutefois, dans certains peuplements mélangés, la dynamique des peuplements et la concurrence avec d'autres espèces forestières ont permis la production de bois d'œuvre de robinier de qualité qui est aujourd'hui recherché, mais dont la ressource est disséminée et beaucoup trop rare.

Ce document vise principalement à guider le propriétaire qui souhaite renouveler les peuplements existants conduits en taillis simples sur des sols adaptés, dans un objectif de production de bois d'œuvre : la croissance rapide du robinier permet la production de bois d'œuvre de qualité sans trop d'investissements et sur des périodes assez courtes, de l'ordre de 30 à 40 ans.

SOMMAIRE

BOTANIQUE du Robinier	2
AUTÉCOLOGIE du robinier	3
SYLVICULTURE : Comment l'installer ?	
✗ La plantation	4
✗ Le semis direct	4
SYLVICULTURE : Comment renouveler un peuplement existant ?	
✗ La régénération naturelle et le drageonnage en peuplements purs et mélangés	5
SYLVICULTURE : Comment améliorer les peuplements ?	
✗ La désignation d'arbres d'avenir	6
✗ Le détourage	6
✗ Les éclaircies	6
✗ Les tailles de formations et élagages	7
SYLVICULTURE : Quels sont les coûts ?	8
LA CROISSANCE du Robinier	8
QUALITÉ DU BOIS	9
LES DEBOUCHÉS DU BOIS	10

BOTANIQUE DU ROBINIER FAUX-ACACIA

Aspect Général.

Le robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*) tient son nom de Jean Robin, jardinier du Roi Henri IV qui sema le premier arbre de cette espèce en France en 1601 Place Dauphine à Paris (il fut transplanté en 1632 au jardin des plantes, où il vit encore). Arbre appartenant à la famille des Papilionacées, pouvant atteindre **25 à 40 mètres** de hauteur et vivre **100 à 300 ans**, le robinier est une espèce pionnière qui rejette et drageonne abondamment. Comme toutes les légumineuses, il possède la particularité de fixer l'azote atmosphérique grâce aux nodosités de ses racines et de le restituer au sol.

Sa floraison a lieu de mai à juillet et a un fort pouvoir mellifère. La cime est irrégulière et le feuillage léger. En général, le houppier est étriqué, même en port libre, ce qui traduit son tempérament peu sociable (ne mélange pas ses branches avec celles de ses voisins)

En peuplements constitués.

Il semble que la génétique de cette espèce soit très hétérogène au sein d'une même région. Par conséquent, il arrive de trouver de beaux peuplements à la rectitude et la verticalité excellentes.

En revanche, de nombreux taillis comportent des individus flexueux et très peu verticaux



Caractères botaniques



Rameaux

verts-rougeâtres dans le jeune âge, puis bruns. Nombreuses épines pouvant atteindre 2 à 3 cm.

Feuilles

« composées » comportant de 5 à 12 paires de folioles ovales à bords lisses.



Fleurs blanches d'odeur agréable. En mai, elles se présentent sous forme de grappes denses pendantes.



L'**écorce** jeune est lisse et de couleur brun rougeâtre. En vieillissant, elle se marque de sillons longitudinaux séparés de crêtes rugueuses.

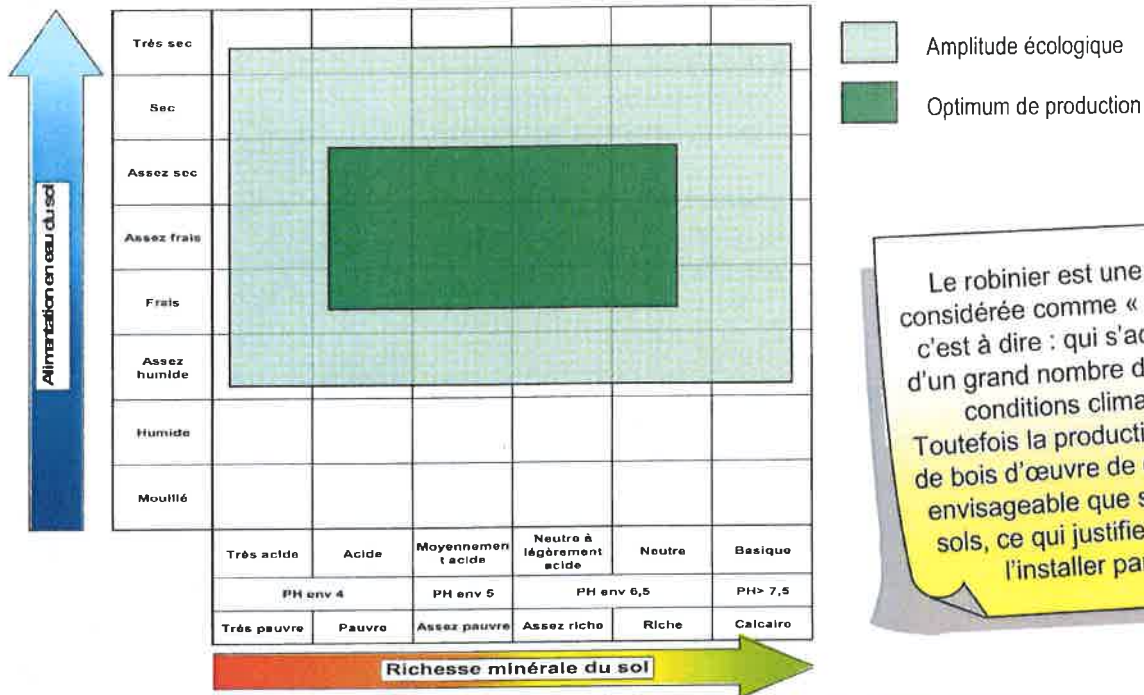


Fructifications sous forme de gousses plates d'une quinzaine de centimètres renfermant 7 à 15 graines.



AUTÉCOLOGIE DU ROBINIER FAUX-ACACIA

Comme toutes les essences, le robinier possède des exigences particulières en matière de ressources en eau, éléments minéraux, lumière...



Le robinier est une essence considérée comme « plastique », c'est à dire : qui s'accommode d'un grand nombre de sols et de conditions climatiques. Toutefois la production optimale de bois d'œuvre de qualité n'est envisageable que sur certains sols, ce qui justifie de ne pas l'installer partout.

Ce qu'il aime (optimum de production)

- L'exposition au soleil (essence de pleine lumière)
- Sols légers (sablo-limoneux, limono-sableux à limoneux)
- Sols bien drainés (bonne profondeur prospectable et bonne aération)
- Sols riches en éléments minéraux (pH optimal = 5 à 6)

Ce qu'il tolère (amplitude écologique)

- La présence de calcaire actif dans la terre fine.
- Des pH acides (pH < 5)
- Une profondeur limitée
- Les sols sableux très secs

Ce qu'il n'aime pas (facteurs limitants)

- L'ombrage
- Gelées (tardives et précoces)
- Excès de calcaire actif (chlorose)
- Les sols engorgés ou hydromorphes (sensible à l'asphyxie racinaire)
- La présence d'argile en trop grande quantité (sols lourds et/ou compacts)

Ces exigences ressemblent à celles d'autres essences comme le châtaignier, les pins (noirs, sylvestre), pour lesquelles il peut représenter une alternative intéressante de production de bois d'œuvre en atteignant des dimensions importantes (40 cm de diamètre) dans des délais relativement courts (35 à 40 ans). Son rôle de protection des sols contre l'érosion est également non-négligeable.



Dans son optimum écologique, le robinier peut atteindre des hauteurs supérieures à 30 mètres et des diamètres importants, recherchés pour la production de bois d'œuvre.



Sur des sols limitants, il peut survivre à l'état de taillis impropre, destiné à ne produire que du bois de chauffage ou des piquets

ATTENTION !

Le robinier est également connu pour son comportement pionnier et sa très grande facilité de multiplication qui font de lui une essence colonisatrice de milieux ouverts. Les sols très sableux acides, où ne se développent que peu d'autres essences, sont les situations où il peut représenter une problématique environnementale majeure. (exclusion d'autres espèces végétales, colonisation d'espaces ouverts comme les landes à bruyères...etc)

LA SYLVICULTURE DU ROBINIER COMMENT L'INSTALLER ?

La Plantation.

Les résultats d'expérimentations de la région ont démontré qu'il n'est pas aisé d'installer le robinier par plantation. Sa sensibilité au dessèchement lors de printemps secs, son appétence marquée vis-à-vis du gibier, ainsi que son manque de résistance à la concurrence herbacée dans le très jeune âge, sont les causes principales des échecs de plantations.

Quelques consignes pour limiter les échecs :

- ✗ Préférer les plantations d'automne (fin novembre, début décembre en dehors des grands gels) ;
- ✗ Bien préparer le terrain (en reboisement, le broyage de la végétation concurrente ainsi qu'un potet bien travaillé, sont des travaux nécessaires) ;
- ✗ Utiliser des plants d'un an maximum, pourvus d'un système racinaire et d'un collet vigoureux (Pivot charnu muni d'un chevelu suffisant) ; Prévoir une protection contre le gibier adaptée (la protection plastique individuelle de type **CLIMATIC** procure au plant l'humidité nécessaire à sa survie les premières années en le préservant du dessèchement) ;
- ✗ Enfouir le collet d'une dizaine de cm sur sols sableux secs et couper la tige à 20 cm du sol ;
- ✗ Recourir à des densités adaptées (en fonction de l'abondance du recru naturel) ;
- ✗ S'assurer de la provenance utilisée : choisir du matériel végétal issu de peuplements classés ou de vergers à graines (Hongrie, Roumanie, ...).



L'écorce du jeune plant est très sensible aux frottements. Retrousser les bords de la protection évite les blessures et la casse au vent.

Espacement entre les lignes

3	3.5	4	4.5	5	5.5	6	6.5	7	
3333	2857	2500	2222	2000	1818	1667	1538	1429	1
2222	1905	1667	1481	1333	1212	1111	1026	952	1.5
1667	1429	1250	1111	1000	909	833	769	714	2
1333	1143	1000	889	800	727	667	615	571	2.5
1111	952	833	741	667	606	556	513	476	3
	816	714	635	571	519	476	440	408	3.5
		625	556	500	455	417	385	357	4
			494	444	404	370	342	317	4,5
				400	364	333	308	286	5
					331	303	280	260	5,5
						278	256	238	6
							237	220	6,5
								204	7

Densités inadaptées (trop coûteuses ou insuffisantes)

Densités requises sans accompagnement

Densités requises avec accompagnement

Espacement entre les plants

NB : le robinier peut être mené en mélange avec d'autres essences comme le châtaignier ou encore le chêne rouge d'Amérique. Lors des futures opérations de sélection, la qualité des tiges définira l'opportunité, pour chaque essence, de produire du bois d'œuvre ou de se contenter de son rôle d'accompagnement.

Exemples de schémas de plantations

Reboisement de robinier à faible densité (présence de recru abondant)
Densité = 570 tiges/ha

Reboisement ou boisement de robinier à forte densité (absence de recru)
Densité = 1300 tiges/ha

Plantation mélangée de chêne rouge d'Amérique et de robinier en accompagnement
Densité = 980 tiges/ha

Le semis direct de robinier est surtout utilisé en boisement de terrains agricoles. L'opération reste délicate et sa réussite n'est pas toujours garantie ; c'est pourquoi, il requiert un itinéraire technique très cadré :



Jeunes semis de robinier en reboisement

- ✗ Vérifier que les graines ont subi un traitement adéquat. L'action de **scarifier** les graines avant plantation, est nécessaire à la germination.
- ✗ Préparer le lit de semence (sol débarrassé de toute végétation herbacée et structure allégée par un passage au **cover-crop** ou un **labour**)
- ✗ Procéder au semis à l'aide d'un semoir agricole modifié (3-4 kg de graines/ha), puis recouvrir le lit de semences **sans tassement**.
- ✗ La période optimale de réalisation se situe **entre le 15 juin et le 15 juillet** (températures élevées nécessaires à la germination)
- ✗ La maîtrise de la concurrence herbacée

SYLVICULTURE

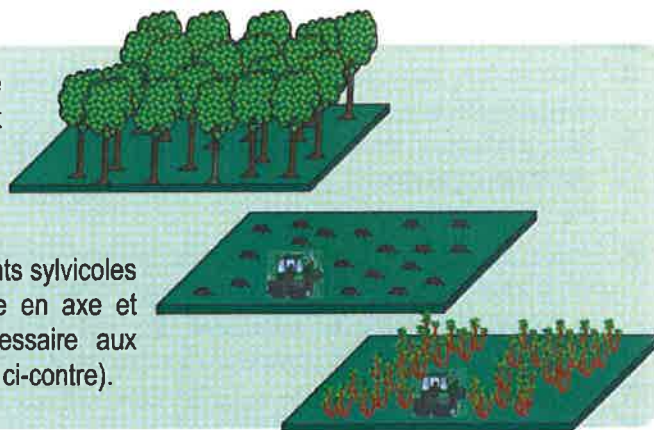
RENOUVELER UN PEUPEMENT EXISTANT

La régénération naturelle et le drageonnage.

Par son comportement pionnier, le robinier réagit fortement aux ouvertures brutales de couvert et à l'apport de lumière. Son aptitude à produire de très nombreux drageons à partir des racines facilite son renouvellement lorsqu'il est spontanément présent. Dans ce cas de figure, la plantation n'est pas recommandée, sauf si les origines génétiques du peuplement existant ne sont pas satisfaisantes.

En peuplement pur...

- ✗ Procéder à la coupe rase du peuplement et au broyage de la parcelle pour voir apparaître les nombreux rejets et drageons qui constitueront le futur peuplement. Un passage au cover-crop forestier peut stimuler le drageonnage par blessures racinaires.
- ✗ Installer très tôt (avant 3 ans) un réseau de cloisonnements sylvicoles de 3-4 mètres de large tous les 7 à 12 mètres d'axe en axe et l'entretenir régulièrement pour conserver l'accès nécessaire aux opérations ultérieures de désignation et d'amélioration (cf ci-contre).



En mélange...

Il n'est pas rare que le robinier soit concurrencé par d'autres essences dynamiques comme le frêne ou encore l'érable sycomore. Très sensible au manque de lumière, la concurrence de ces essences aura raison de lui dans beaucoup de situations.

Afin de le maintenir en mélange, un passage au cover-crop forestier permettra de blesser les racines en place et de favoriser le drageonnage.

Les opérations ultérieures de sélection devront prendre soin de maintenir le mélange d'essences initial pour conserver la diversité des débouchés.

Les ennemis du robinier.

Peu de parasites forestiers connus affectent le robinier. Cela s'explique notamment par des surfaces peu étendues de peuplements constitués dans la région. Néanmoins, on peut noter que :

- ✗ En vieillissant, le robinier peut être sujet à la pourriture de cœur, au chablis ou au dépérissement. Les sols très sableux, très calcaires, ainsi que l'âge avancé (> 50 ans) sont autant de facteurs qui le prédisposent à ces problématiques. Les dépérissements de robinier sont fréquemment consécutifs à des périodes prolongées de froids intenses ou de sécheresse.
- ✗ Les jeunes plants et semis sont chargés de réserves nutritives riches en sucres que les escargots et limaces affectionnent particulièrement. Ils peuvent anneler la tige en consommant l'écorce.
- ✗ Les individus âgés présentent une sensibilité accrue au gui.
- ✗ Des champignons comme la fusariose, la verticilliose, ou le chancre à *Nectria* peuvent provoquer le dessèchement des rameaux.
- ✗ Sur feuilles, on notera une sensibilité à quelques insectes spécifiques du robinier comme la teigne mineuse, la tenthrède ou encore le phytopte du robinier.



Teigne mineuse

SYLVICULTURE

AMELIORER LES PEUPELEMENTS DE ROBINIER

La désignation des tiges d'avenir (10 à 15 mètres de hauteur)

Dans les peuplements constitués issus de rejets de taillis et/ou de drageons, les **200 à 250** plus beaux sujets constitueront le peuplement final. L'opération de désignation n'intervient que lorsque le peuplement atteint **10 à 15 mètres de hauteur**, à l'âge de **8 à 12 ans** dans le meilleur des cas. Avant ce stade, la progression dans les peuplements de robinier est rendue délicate à cause de ses redoutables épines. D'autre part, l'efficacité d'une désignation précoce reste à démontrer tant au niveau de la croissance que de la forme. Quelques critères visuels permettent d'identifier les tiges d'avenir que l'on prendra soin de désigner selon une répartition homogène dans la parcelle (tous les 6 à 7 mètres environ)

- ✗ Le rapport **Hauteur (en m) sur diamètre (en cm)** ne doit pas être supérieur à 1 ;
- ✗ La rectitude doit être satisfaisante au moins sur les 6 premiers mètres ;
- ✗ La verticalité est un gage de meilleure stabilité ;
- ✗ Moins de 3 baïonnettes et grosses branches sur les 6 premiers mètres ;
- ✗ Les individus de franc-pied ou issus de drageons seront privilégiés ;
- ✗ L'état du pied de l'arbre doit être indemne de toute suspicion de pourriture.



Exemple de robinier d'avenir

Du détourage au balivage... (10 à 15 mètres de hauteur)

A l'âge de **12 à 15 ans**, a lieu la première opération d'amélioration. Celle-ci s'opère à « bois perdus » de deux manières possibles : le **détourage** ou le **balivage**.

Cette première coupe va provoquer sur les plus beaux individus repérés, un regain de croissance en circonférence.

La technique du **détourage** consiste à prélever uniquement les individus mitoyens des tiges désignées tous les 6 à 8 mètres. Cela implique le marquage en abandon des tiges concurrentes en tête dans un rayon de 3 mètres autour du houppier des tiges désignées.

Le **balivage** est également une coupe d'amélioration, mais celui-ci s'opère sur la masse du peuplement et n'a pas nécessairement recours à une désignation préalable. Seule la densité finale recherchée fait office de consigne lors du marquage en coupe.

Le balivage occasionne souvent un prélèvement plus important en un seul passage que le détourage.

Les peuplements spontanés de robinier d'une quinzaine d'années, semblent montrer de bonnes aptitudes à subir des balivages intensifs (jusqu'à 60% de prélèvement en une coupe). Néanmoins, ce type d'opération ne doit être pratiqué que sur des peuplements pas trop âgés et présentant peu de risque d'instabilité au vent (rapport H/d correct et présence de sous-étage)

A noter que le balivage des peuplements purs de robinier favorise fortement l'apparition de nombreuses autres essences feuillues dans le sous-étage.

Coupe d'éclaircie à partir d'une hauteur de 20 mètres

La coupe d'éclaircie intervient lorsque le peuplement atteint des dimensions commercialisables (bois de chauffage, grumettes...). Chaque passage en coupe peut prélever **30 à 40%** des tiges et doit être renouvelé tous les **10 ans** maximum



	Densité de départ	Densité après coupe	Prélèvement
Détourage sur 200 à 300 tiges désignées	1500 t/ha	1000 t/ha	30% Env
Balivage	1500 t/ha	750 t/ha	50%

	Âge	Hauteur	Densité après coupe
1 ^{ère} éclaircie	20 ans	15 à 18 m	500 t/ha
2 ^{ème} éclaircie	30 ans	18 à 20 m	300 t/ha
3 ^{ème} éclaircie	40 ans	20 m et +	200 t/ha

SYLVICULTURE AMELIORER LES PEUPLEMENTS DE ROBINIERS

La taille de formation et les élagages.

Généralement pratiquées sur plantations à faible densité, ces opérations sont réalisées sur les **300 plus belles tiges** à l'ha dès la 2^{ème} ou 3^{ème} année. Le robinier développe ses branches selon une architecture particulière. En effet, il possède une particularité qui n'a pas d'équivalent chez les autres essences : **la pousse terminale avorte tous les ans.**

Un bourgeon sous-jacent assurera la pousse de l'année suivante, en formant un nœud plongeant appelé « **baïonnette** ».

De nombreux gourmands se développent à l'insertion de branches sur la tige principale pouvant également générer des fourches.

Dès la deuxième année de végétation, le peuplement peut déjà atteindre **2 à 3 m de hauteur**. A ce stade, le recours au sécateur est envisageable pour rectifier l'axe de la future bille de pied en supprimant les baïonnettes existantes.

Par la suite les tailles de formation doivent épargner les branches de **l'année N-1** (en tête), pour n'éliminer que les branches de **2 ans minimum**. En effet, il est très fréquent qu'une taille en tête trop précoce provoque l'année suivante, l'apparition de nouvelles branches le plus souvent nombreuses, vigoureuses et sans dominance apicale. Dans ce cas, avant d'intervenir à nouveau, une année de croissance supplémentaire permet généralement d'observer la prédominance d'une des pousses de tête dans l'axe principal de la tige.

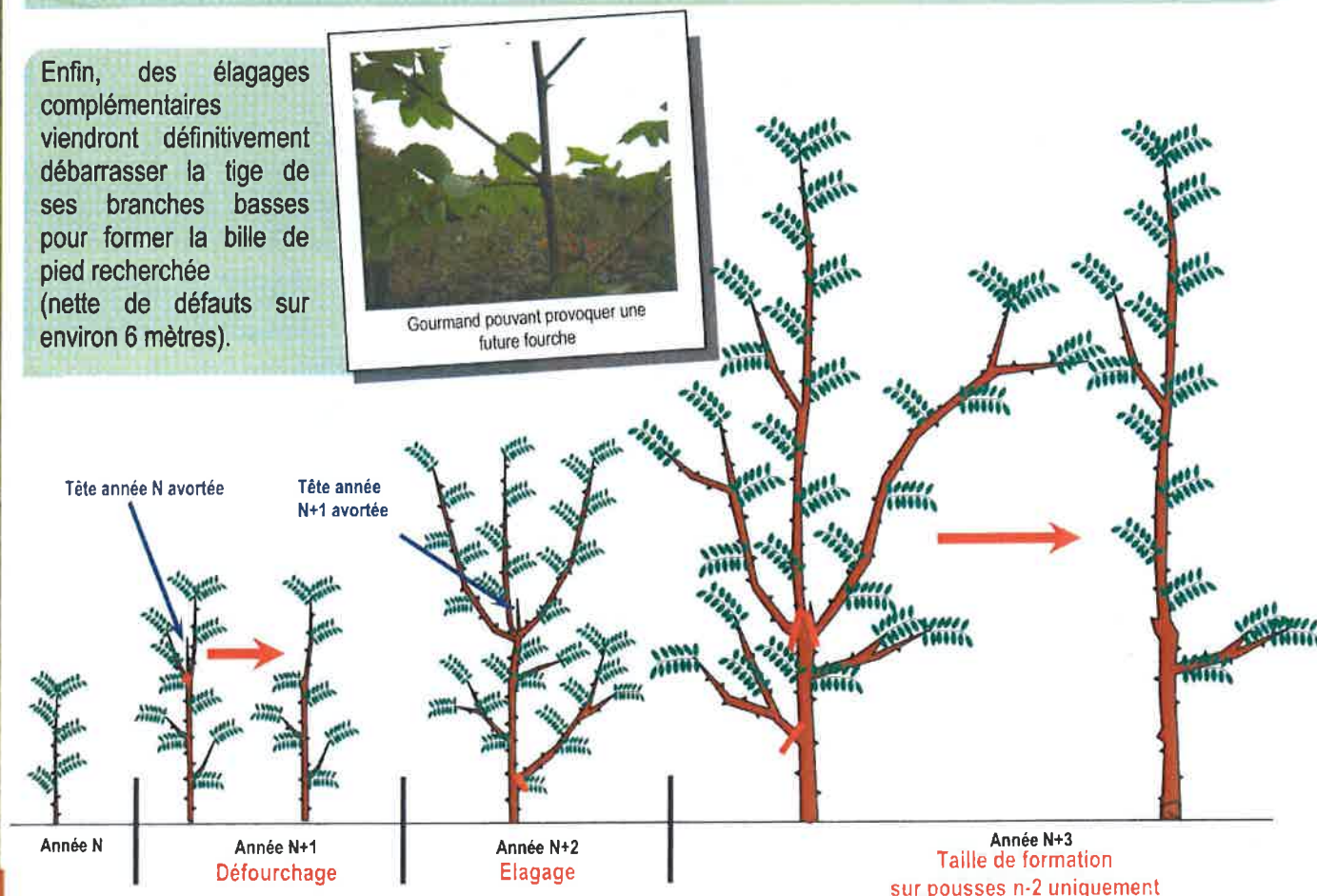
Lors de cette opération de défourchage, on prendra soin de bien vérifier qu'il n'existe pas d'autres baïonnettes plus bas sur la tige (dans la protection).

Un début d'élagage peut également supprimer quelques branches basses et gourmands vigoureux (généralement reconnaissables à leur forte progression vers le sommet de la tige).

Ces opérations sont à renouveler **tous les 2 ans jusqu'à 7 à 10 mètres** de hauteur totale du peuplement. Dans de bonnes conditions stationnelles, l'acquisition de la bille de pied peut être effective dès l'âge de **5 ans**.



Enfin, des élagages complémentaires viendront définitivement débarrasser la tige de ses branches basses pour former la bille de pied recherchée (nette de défauts sur environ 6 mètres).



Combien coûte la sylviculture du robinier ?

(exemples de prix moyens - données 2012)

Prix d'un plant de robinier (provenance sélectionnée) en racines nues =	Calibre 30/60	Calibre 60/80	
	0,42 à 0,70 €	0,53 à 0,90 €	
Prix d'un kilo de graines	28 à 32 €		
Installation d'un peuplement de robinier	Plantation à 570 plants/ha	Plantation à 1300 plants/ha	Semis direct 4kg/ha
Prix des fournitures (plants, protections individuelles chevreuil, tuteurs...)	1200 €/ha	2700 €/ha	120 €/ha
Mise en place	1850 €/ha	3900 €/ha	650 €/ha
Entretiens cloisonnements (3 passages)	450 €/ha	600 €/ha	450 €/ha
Dégagements manuels	900 €/ha	-	-
Dégagement chimique	-	500 €/ha	500 €/ha
Tailles de formation sur 300 tiges. à 2-4 m.	180 €/ha	180 €/ha	180 €/ha
Tailles de formation sur 250 tiges. à 4-6 m et 1 ^{er} élagage.	300 €/ha	300 €/ha	260 €/ha
Élagage 4-6 m sur 200 tiges	300 €/ha	300 €/ha	250 €/ha
COÛT TOTAL à 15 ans =	5180 €/ha	8480 €/ha	2410 €/ha
Renouvellement d'un peuplement de robinier	Peuplement d'environ 30 ans exploité en bois de chauffage		
Giro-broyage de la parcelle	400 €/ha		
Passage au cover-crop	400 €/ha		
Cloisonnements (3 passages en entretien)	300 €/ha		
Désignation / délourage à 15 ans (250 tiges)	550 €/ha		
Élagages complémentaires à 6-8 m sur 200 tiges désignées	350 €/ha		
COÛT TOTAL à 15 ans =	2000 €/ha		
Amélioration d'un peuplement existant	Peuplement d'environ 15 ans		
Désignation-délourage	550 €/ha		
Élagages complémentaires à 6-8 m sur 250 tiges désignées	350 €/ha		
COÛT TOTAL =	900 €/ha		

LA CROISSANCE DU ROBINIER

Croissance en hauteur :

En plantation, la croissance du robinier reste comparable à celle d'autres espèces tant que la phase d'installation n'est pas terminée. Passé ce stade, la vigueur du robinier peut atteindre des accroissements annuels sur la hauteur compris entre 1 et 2m. La contrepartie de cette vigueur est une **sensibilité accrue à la casse** : lorsque les densités sont faibles et les jeunes plants exposés au vent, la casse de la pousse terminale est très fréquente.

En régénération, les plants issus de drageons sont très vigoureux et peuvent eux aussi, atteindre plus rapidement des accroissements en hauteur proches de 2 m.

En peuplements mélangés, la croissance initiale du robinier sera plus faible et une fois adulte, la hauteur plafonnera autour de 25-30 m sur les meilleures stations : **le robinier n'est pas une espèce « sociale »**. C'est cependant en peuplements mélangés que l'on observe souvent les plus beaux sujets : la concurrence avec les autres espèces améliore considérablement la forme des arbres même si les dimensions restent un peu plus modestes.

Croissance en diamètre :

Classe d'âge	Accroissement annuel moyen en circonférence dominante (en cm)		
	minimum	moyenne	maximum
10-29	1,5	3,3	5,8
30-49	0,5	1,6	3,3
50-59	0,5	1,5	2,5
60-89	0	0,9	2,0

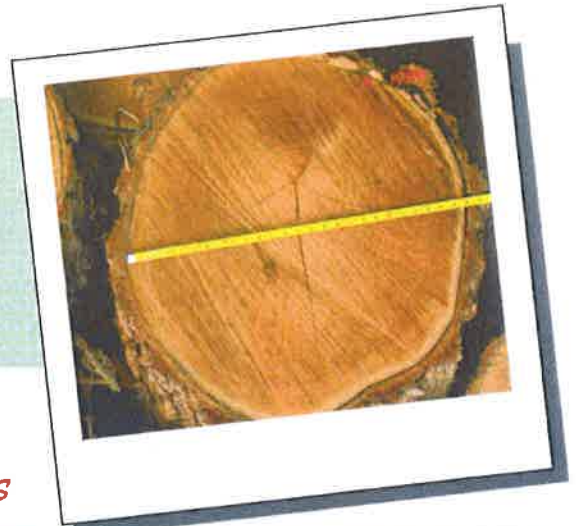
Le tableau ci-dessus* illustre parfaitement la vigueur juvénile du robinier : **la croissance en hauteur est maximale les 5 premières années** alors que **la croissance en diamètre culmine vers 10 ans**. Quant à l'accroissement en volume, qui allie vigueur et densité, il atteint un plafond vers **20 ans**. Il est donc recommandé de réduire les densités entre **10 et 25 ans** pour concentrer la vigueur sur les plus beaux sujets.

* Forêt wallonne n°84 octobre 2006

QUALITES DU BOIS DE ROBINIER

Qualité du bois de robinier :

Le robinier est la seule essence présente en Europe parmi les feuillus ou les résineux qui obtient la classe 4 sans traitement (Norme EN335). Cette classe permet l'utilisation du bois en milieu humide en position horizontale tout en résistant à la pourriture et aux insectes. Ce classement place le robinier au même niveau que des espèces exotiques comme l'Ipé, l'Iroko, le Teck ou le Bankirai. Le robinier étant assez fissible, il doit être travaillé hors cœur avec un sciage adapté.



Couleur du bois

Elle est très variée avec une dominante jaune fréquente (vert jaune, jaune d'or, brun jaune) mais peut tirer au brun clair voire au brun foncé. Le traitement à la vapeur permet d'uniformiser les nuances du jaune jusqu'au brun presque noir.



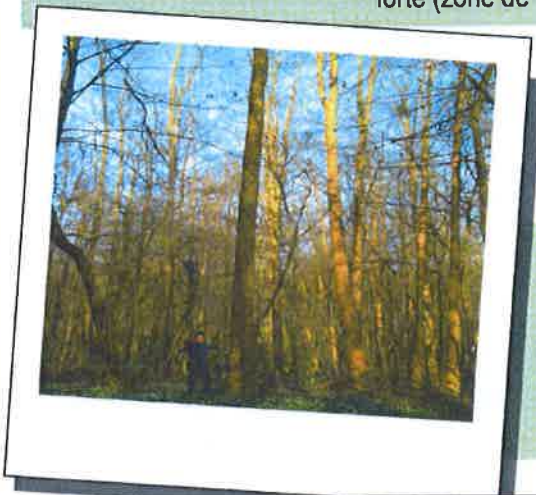
Objectifs de production piquets

Sur les stations les moins riches, la production de piquets peut générer un revenu brut de 3500 à 7000€/ha en 20 à 25 ans, sous réserve d'être situé dans une région où la demande en piquets est forte (zone de vignobles ou d'élevage)



Objectifs de production bois d'œuvre

La production de bois de 35 à 45cm de diamètre à 40 ans est recherchée. Sur les meilleures stations, on peut espérer produire 300m³/ha en moyenne avec 70% de bois d'œuvre, ce qui, aux cours actuels peut représenter un revenu indicatif potentiel de 13 000 à 20 000€/ha. Ces chiffres ne tiennent pas compte des revenus intermédiaires générés par les coupes d'éclaircie.



Le point de vue des utilisateurs :

L'offre de bois de qualité ne suit pas la demande ! L'écorce représente 17 à 20% du volume et il faut actuellement 4m³ de bois pour obtenir 1m³ de sciages de qualité. Compte tenu de la taille réduite des coupes, un industriel ne pourra lancer une production soutenue en raison des nombreuses incertitudes qui caractérisent le marché du robinier. Toutefois, des industriels français et européens (Scierie PANAGET, Frank HOLZ, ALTERNABOIS) utilisent le robinier, principalement pour la production de parquets ou de lames de terrasse mais la production reste encore marginale au regard des potentiels en parqueterie ou pour les terrasses.

LES DEBOUCHES DU BOIS DE ROBINIER



Piquets :

Les débouchés en piquets sont majoritairement destinés aux zones viticoles et dans une moindre mesure, aux secteurs d'élevage. Une partie de la production « retourne » en forêt pour servir de support aux protections gibier.

En Picardie, le débouché piquet est assez peu utilisé, sauf dans la partie sud de l'Aisne, pour alimenter le vignoble champenois. Les piquets sont vendus en différentes longueurs, généralement 2 m, autour de **2€/piquet**. Si le piquet est époineté, le prix peut atteindre **2,50€/ piquet** en 2 m de longueur.

Sciages :

Pour le moment, le marché du sciage de robinier est un marché très restreint en raison de la difficulté de trouver en forêt des produits de qualité en volume suffisant. Le second problème tient à la méconnaissance des utilisateurs potentiels de l'existence de cette espèce et de ses qualités : en parketterie, le teck est connu alors que le robinier ne l'est pas ou très peu; enfin, les rendements en sciage sont très souvent faibles, inférieurs à 50%, générant des volumes importants de « déchets »

Pour toutes ces raisons, les volumes utilisés par les entreprises qui scient le robinier restent anecdotiques :

Compte tenu des spécificités du robinier, c'est principalement le marché de la terrasse qui constitue l'essentiel des débouchés : estimé à 700 millions de m² (700 ha), le marché de la terrasse bois est en plein essor. Dans ce marché, le robinier n'occupe actuellement que quelques centaines de mètres carrés.

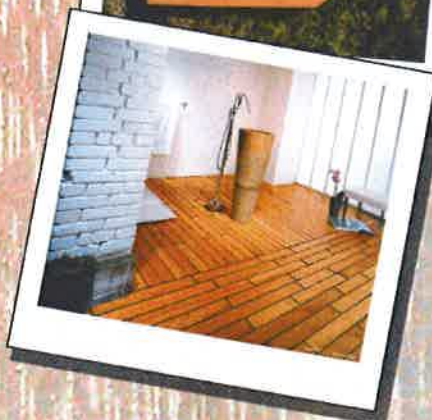
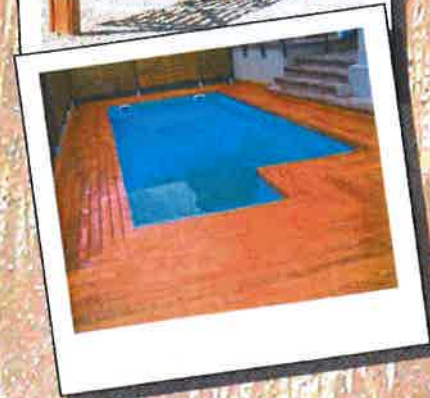


Utilisation du bois :

Hormis la pâte à papier en raison de coûts de production plus élevés que pour d'autres essences, le robinier peut être valorisé sur de nombreux marchés : déroulage (pour les gros diamètres), sciage (utilisation en lamellé collé, parquets, lames de terrasse,...), trituration (panneaux de particule) et bois énergie. Le robinier trouve aussi une valorisation en tonnellerie, articles de sport, revêtements muraux.

En conclusion

Il n'y a pas d'incertitudes sur l'avenir du bois de robinier compte tenu des nombreuses utilisations possibles dans le domaine du sciage, de la trituration et du bois énergie.



CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

96, rue Jean Moulin - 80000 AMIENS - Tél : **03 22 33 52 00** - Fax : 03 22 95 01 63

Courriel : nordpicardie@crpf.fr - Pour toute information sur le CRPF : www.crpfnorpic.fr

Le travail qui a permis la réalisation de cette brochure a été mené par
les **Centres d'Etude Technique et d'Expérimentation Forestière de l'Aisne et de l'Oise**.
Les propriétaires membres des CETEF de l'Aisne et de l'Oise ont mis à disposition leur forêt, leur temps et leur savoir-faire pour assurer la mise en œuvre de différents essais

LES CETEF

CETEF de l'Aisne
Président : M. René LEMPIRE
96, rue Jean Moulin
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 33 52 00
Fax : 03 22 95 01 63
francois-xavier.vale@crpf.fr

CETEF de l'Oise
Président : M. Hubert d'ORSETTI
27, rue d'Amiens
60200 COMPIEGNE
Tél. : 03 44 36 00 22
Fax : 03 44 90 36 01
syndicat_forestier.oise@wanadoo.fr

CETEF de la Somme
Président : M. Jean de FRANSSU
96, rue Jean Moulin
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 33 52 00
Fax : 03 22 95 01 63
bernard.catry@crpf.fr

CETEF du Nord
Président : M. François LOUVEGNIES
6, place de la Piquerie
59132 TRELON
Tél. : 03 27 59 71 27
Fax : 03 27 59 73 87
contact@cofnor.com

CETEF du Pas-de-Calais
Président : M. Hubert ANSELIN
31, rue Dommartin
62140 TORTEFONTAINE
Tél. : 03 21 86 86 31
Fax : 03 21 86 39 03
francois.clauce@crpf.fr

Adresses utiles :

**SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS
DE L'AISNE
COOPERATIVE FORESTIERE DE
L'AISNE**
Maison de l'Agriculture de l'Aisne
1, rue René Blondelle - 02007 LAON CEDEX
Tél : 03 23 23 35 06
Fax : 03 23 23 20 17 -
Courriel : contact@foret-aisne.com
Site internet : www.foret-aisne.com

**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS SYLVICULTEURS
DE LA SOMME
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE
d'AMIENS et d'ARRAS (CF2A)**
96, rue Jean Moulin - 80000 AMIENS
Courriel : cf2a@nrx.com
Tél. : 03 22 45 35 22
Fax : 03 22 45 34 02
Tél. Syndical : 03 22 95 80 80

**SYNDICAT DES FORESTIERS
PRIVÉS DU PAS DE CALAIS**
28, rue du Moulin - 62134 ERIN
Tél / Télécopie : 03 21 41 81 46
syndicat-62@foretpriveefrancaise.com

**ASSOCIATION PICARDE des EXPERTS
FORESTIERS (APEX)**
68, rue du Centre
60350 BERNEUIL sur Aisne
Tél : 03 44 85 76 60
Fax : 03 44 85 81 95
compagnie@foret-bois.com
Site internet : www.foret-bois.com

Pour toute information sur la forêt privée : <http://www.foretpriveefrancaise.com>

Pour toute information sur la certification forestière :
depc.nordpicardie@wanadoo.fr Tél. : 03 22 33 52 00

LES SYNDICATS

**FORESTIERS PRIVÉS DE L'OISE
COOPÉRATIVE BOIS FORÊT**
27, rue d'Amiens
60200 COMPIEGNE
Bois-Forêt : Tél. : 03 44 90 36 00
Fax : 03 44 90 36 01 -
bois.foret@free.fr
Syndicat : Tél. : 03 44 36 00 22
Fax : 03 44 90 36 01
syndicat_forestier.oise@wanadoo.fr

**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS
SYLVICULTEURS DU NORD
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU
NORD**
6, place de la Piquerie - 59132 TRELON
Tél : 03 27 59 71 27 - Fax : 03 27 59 73 87
contact@cofnor.com

Rédaction : Benjamin CANO
François-Xavier VALENGIN.

Conception graphique et maquettage :
Benjamin CANO

Impression : Impression Directe

*Merci aux nombreux contributeurs ayant consacré du
temps à la relecture et à l'amélioration de ce document
en particulier :*

Dominique MERZEAU (Animatrice du Réseau
National Robinier de l'IDF)

Financement : CETEF de l'Aisne

Crédit photos : CRPF Nord-Picardie, sauf
mentions contraires



CETEF de l'Oise



CRPF
Nord-Pas de Calais Picardie



Forêt
Privée
Française